

Publiée le **- 3 SEP. 2024**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27 août 2024

Séance du conseil municipal : 2 septembre 2024

Le 2 septembre 2024, à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de Moulleron-le-Captif, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky GODARD, Maire.

Membres présents : Monsieur Jacky GODARD, Madame Gisèle SEWERYN, Monsieur Pascal THIBAUT, Madame Mireille PIVETEAU, Monsieur Pascal MARTEAU, Madame Sandrine TARAUD, Monsieur Raymond PAQUIER, Madame Catherine PAVAGEAU, Monsieur Stéphane PERCOT, Monsieur Serge TESSON, , Monsieur Thierry ROLANDO, Monsieur Hervé BEAULIEU, Madame Rachel BODIN, Monsieur Philippe FOUCHER, Madame Elisabeth BELLON, Monsieur Olivier BARON, Madame Carole BOUCHET, Madame Marie COUTANCEAU, Madame Emilie MASSEY, Monsieur Vincent SAUNIER.

Membres excusés : Madame Renée-Noëlle BOUILLANT (pouvoir à Jacky GODARD), Madame Lucie MARTIN (pouvoir à Catherine PAVAGEAU), Monsieur Pierre BUTON.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers votants :22

Secrétaire de séance : Gisèle SEWERYN

N° 2024-D96 – ACQUISITION DE MATERIELS DE SPORT POUR LA COUR D'ECOLE MATERNELLE LES CRAYONS DE SOLEIL – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Rapporteur : Gisèle SEWERYN

Madame SEWERYN informe le conseil que l'école maternelle souhaite augmenter les activités physiques et sportives réalisées dans la cour de l'école. Ce projet s'inscrit dans le projet national des 30 minutes d'activités physiques et sportives journalières. Ce renforcement des activités physiques est intégré au projet pédagogique de l'équipe enseignante et au projet d'école 2022-2026.

L'utilisation de la cour pour les activités physiques est très importante pour les enfants de la maternelle publique car, depuis la rentrée de septembre 2023, suite à une circulaire de l'éducation nationale, ils ne peuvent plus utiliser quotidiennement nos infrastructures sportives de proximité, puisque toute sortie de l'école nécessite désormais 1 accompagnateur pour 8 enfants soit 3 ou 4 adultes par classe.

Par ailleurs notre école a été école expérimentale pour le déploiement en maternelle du projet « Savoir Rouler à vélo » et sera pilote pour l'année scolaire 2024-2025.

Dans ce contexte l'école souhaite acquérir des porteurs supplémentaires, draisienne et vélos ainsi que des ludosteps mobiles pour les activités de motricité pour un montant de 7642,99€ TTC (6369,16 €HT)

Ce projet peut être éligible à la campagne de subventions « Plan 5000 équipements - génération 2024 (2024-2026)" : Axe 2 -cours d'écoles actives et sportives qui a été prolongée jusqu'au 31 août.

Le dossier a été constitué pendant l'été et il vous est proposé de délibérer pour autoriser le dépôt de ce dossier auprès de l'Agence Nationale du Sport. Il est précisé que cette subvention peut être de 5000€ maximum et de 80% du montant demandé.

Le plan de financement prévisionnel envisagé est le suivant :

Dépenses	Montant HT (€)	Recettes	Montant HT (€)
5 petites draisienes	1 037,50		
10 draisienes grand modèle	2 541,66	Agence Nationale du Sport (80 % de 6250 €)	5 000,00
5 vélos	1 333,33		
4 Ludosteps	1 456,67	Auto-financement	1 369,16
Total HT (€)	6 369,16	Total HT (€)	6 369,16

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif « Plan 5000 équipements- génération 2024 » Axe 2 – Cours d'école actives et sportives

CONSIDERANT la nécessité de favoriser les activités physiques dans la cour de l'école maternelle

CONSIDERANT que ce projet sera intégré au budget 2025 de la commission scolaire

CONSIDERANT l'éligibilité de l'acquisition de ces équipements à l'axe 2 – Cours d'écoles actives et sportives du Plan 5000 EQUIPEMENTS – GENERATION 2024

Après avoir délibéré et voté à main levée, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'achat de ces équipements.
- **APPROUVE** le plan de financement proposé.
- **SOLLICITE** le bénéfice du programme Plan 5000 EQUIPEMENTS – GENERATION 2024/Axe 2 cours d'écoles actives et sportives auprès de l'Agence Nationale du Sport
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires au bon aboutissement de ce dossier.

Pour extrait conforme

Le Maire

La secrétaire



Jacky GODARD

Gisèle SEWERYN